

Objets encombrants (monstres)

La collecte des objets encombrant est une collecte ponctuelle que vous pouvez utiliser pour vous départir d'objets volumineux et non recyclable qui ne peuvent pas être reçu lors de la collecte régulière.

Liste des matières

Acceptées	Refusées
✓ Chauffe-eau	* Objets trop gros ou trop lourds pour être manipulés à bras d'homme
✓ Électroménagers	* Bonbonnes de propane
✓ Matelas	* Cadavres d'animaux
✓ Meubles	* Ciment, pierre, tourbe, terre, bois, souche, asphalté, pruche, sable et gravier
✓ Tapis	* Débris de construction ou de terrassement
✓ Toiles de piscine	* Ordures ménagères
✓ Fournaise	* Pièces et carcasses d'autos
✓ Réservoirs	* Pneus
✓ Métaux	* Produits toxiques et matières explosives

La collecte ponctuelle des objets encombrants s'effectue deux fois par année, au printemps et à l'automne.

Alternatives

Il existe des solutions plus profitables pour la société et l'environnement que de jeter les objets encombrants aux déchets.

- Offrez vos objets à des gens de votre entourage, vendez-les ou donnez-les à des organismes à but non lucratif ou à des ressourceries. Vos objets auront ainsi une deuxième vie!
 - La Ressourcerie de Lac-St-Charles
1530, 1^e avenue
Lac-St-Charles
(418) 849-7160
- Dans le cas d'un vieux réfrigérateur ou congélateur, informez-vous à propos du programme de Recyc-Frigo d'Hydro-Québec qui offre une remise de 60\$:
<http://www.recyc-frigo.com/fr/>